

## RAPPORT ANNUEL DE L'EQUIPE DE PAYS DU TOGO



Mars 2023

## ***AVANT-PROPOS DU COORDINATEUR RESIDENT***

***L'EQUIPE DE PAYS***

**Présence avec un.e Représentant.e Résident.e et/ou Directeur(trice) Pays**

1. ONUSIDA (Directeur pays Benin-Togo)
2. UNDP (Représentante Résidente-RR)
3. UNFPA (Représentante Résidente - RR)
4. UNICEF (Représentante Résidente - RR)
5. UNREC (Directeur Régional)
6. WFP (Représentant Résident/DP - vacant)
7. WHO (Représentant Résident – vacant)

**Présence via un.e Chef.fe de Bureau ou de projet**

1. BIT (Chef de projet)
2. FAO (Chef de bureau)
3. IOM (Chef de bureau)
4. ONUDI (Directrice Nationale)
5. UNESCO (Chef antenne)
6. UNHCR (Cheffe de bureau)
7. UNOPS (Cheffe de projet)

**Agences sans présence physique au Togo**

1. ECA
2. IFAD
3. UNCDF
4. UNCTAD
5. UNEP
6. UNFCCC
7. UNHABITAT
8. UNHCHR
9. UNODC
10. UNWOMEN

Figure 1: Configuration de l'Equipe de pays

L'équipe pays s'est agrandie avec l'ouverture d'un bureau projet de UNOPS dont la présence tend à renforcer les capacités d'achat nationales en soutenant notamment l'acquisition accélérée des équipements et matériels nécessaires au renforcement du système de santé.

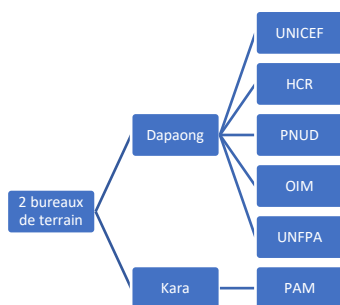


Figure 2: La proximité avec le peuple sur le terrain

En 2023, les Nations Unies ont appuyé la quasi-totalité des Ministères, 64 entités déconcentrées (Directions régionale sectorielles et agences spécialisées de l'Etat) et décentralisées (communes). Cet appui a été rendu possible grâce à une architecture partenariale multi-acteur comprenant les partenaires techniques et financiers, les entités du secteur privé, la société civile et les Universités et centres de recherche.

Partenaires Techniques et Financiers	Entités du secteur privé et assimilés (#9)	Organisations de la Société Civile (#21)	Universités et centres de recherche (#3)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilatéraux</li> <li>• Multilatéraux</li> <li>• ONGI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisations patronales (CNP-Togo, AGET, ...)</li> <li>• Associations professionnelles</li> <li>• Chambre de commerce</li> <li>• Société des Postes du Togo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ONG nationales</li> <li>• ONG internationales</li> <li>• Organisations à Base Communautaire</li> <li>• Organisations de producteurs</li> <li>• Organisations syndicales</li> <li>• Médias</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Université de Lomé</li> <li>• Université de Kara</li> <li>• INSEED</li> </ul>

Figure 3: Les partenaires techniques

En plus des fonds provenant des sièges des entités des Nations Unies, au total 13 partenaires ont apporté un appui financier pour la mise en œuvre du cadre de coopération 2023-2026, en 2023, soit 8 bilatéraux, 4 multilatéraux et 1 du secteur privé étranger (logo à ajouter) :

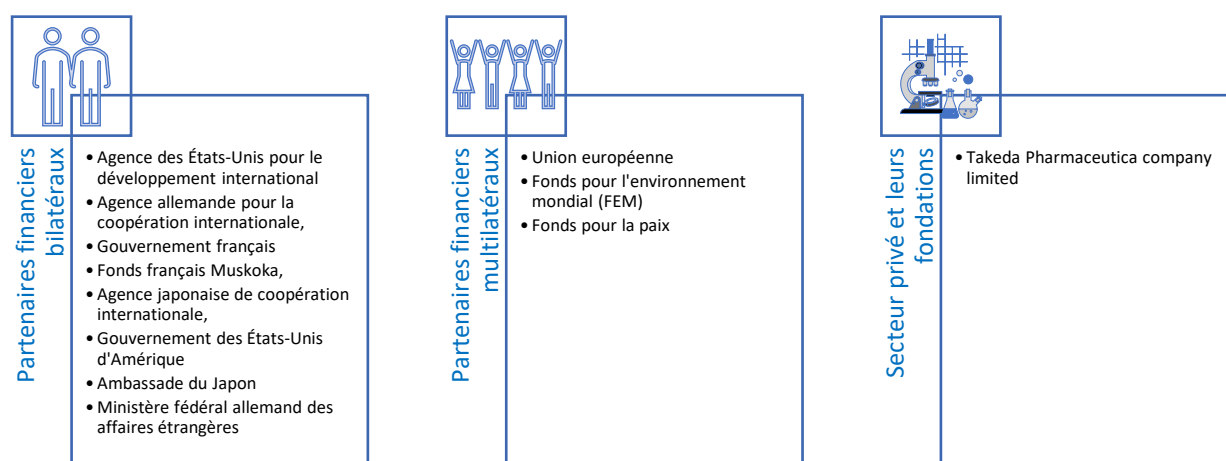
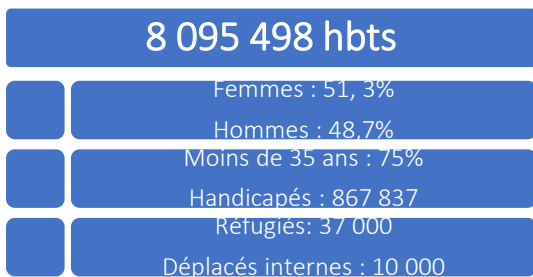


Figure 4: Les partenaires financiers

En matière de coopération Sud-Sud, on note le renforcement du Cadre de concertation transfrontalière entre les régions du Centre-Est du Burkina Faso et la région des Savanes du Togo, élargi aux régions de l'Est du Burkina Faso, de l'Upper East Region en République du Ghana, et des départements de l'Atacora et de l'Alibori en République du Bénin (par l'OIM). Également à travers le PBF mise en œuvre par l'OIM et le PNUD au Bénin, au Burkina et au Togo, les 3 pays collaborent sur les meilleures pratiques en matière d'initiatives de cohésion sociale et de prévention des conflits.

## CHAPITRE 1 : Principaux développements dans le contexte national et régional

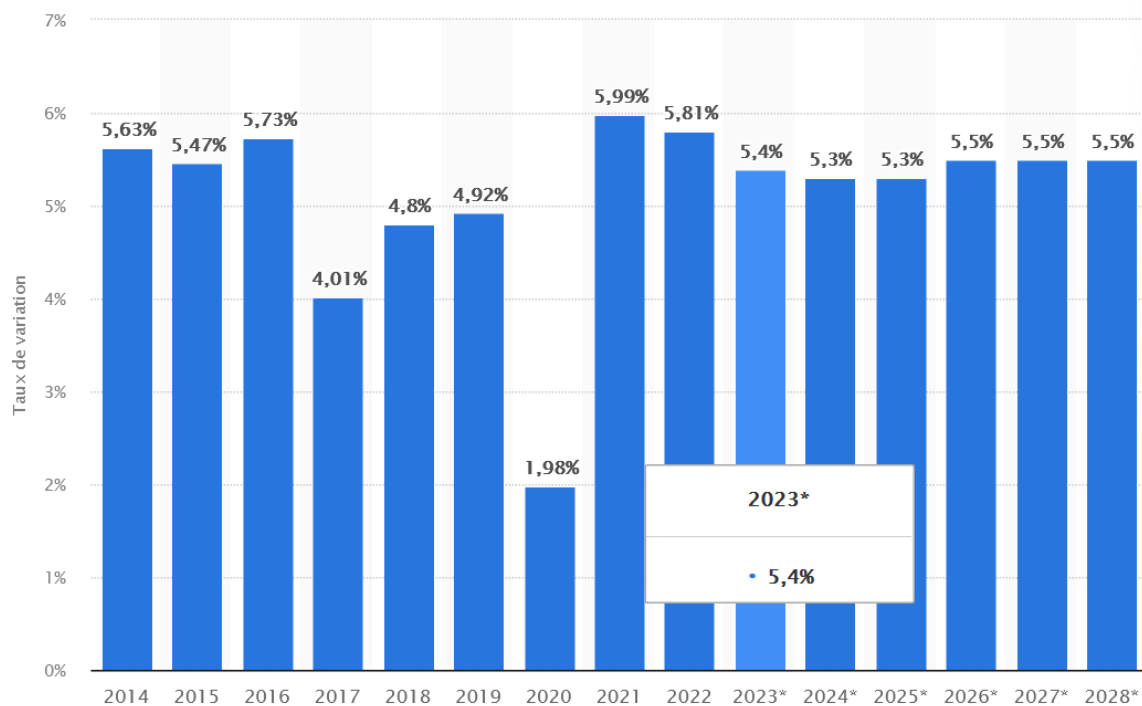


Des défis dans l'emploi des jeunes, l'accès aux services de base (éducation, santé, eau et assainissement, infrastructures...). Pour les personnes handicapées et autres personnes vulnérables/marginalisés, ces défis sont décuplés en raison des préjugés et de la stigmatisation et de la marginalisation sociale qui en résulte

Figure 5: Données démographiques

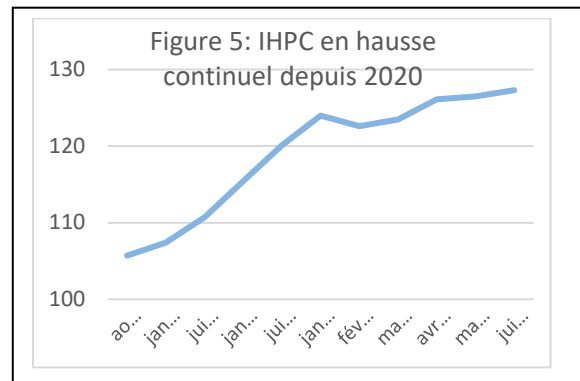
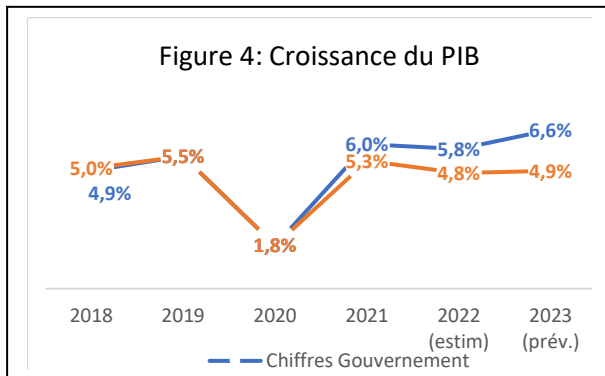
Sur le plan économique, malgré le fléchissement de la production globale, on note, la poursuite de la reprise enregistrée en 2021, à la suite de la pandémie de la COVID 19. La croissance du Produit Intérieur Brut serait de l'ordre de 5,8 %, légère baisse, dans un contexte international perturbé par la guerre entre l'Ukraine et la Russie, avec pour conséquence au niveau mondial, notamment au Togo, une hausse généralisée des prix des biens et services. La rupture des chaînes d'approvisionnement, la hausse du dollar, des prix de l'énergie et des engrais sont entre autres des facteurs ayant affecté tous les secteurs de production et par ricochet, les prix des biens et services, avec des conséquences immédiates sur le pouvoir d'achat des populations.

### Taux d'évolution du produit intérieur brut (PIB) réel du Togo par rapport à l'année précédente entre 2014 et 2028



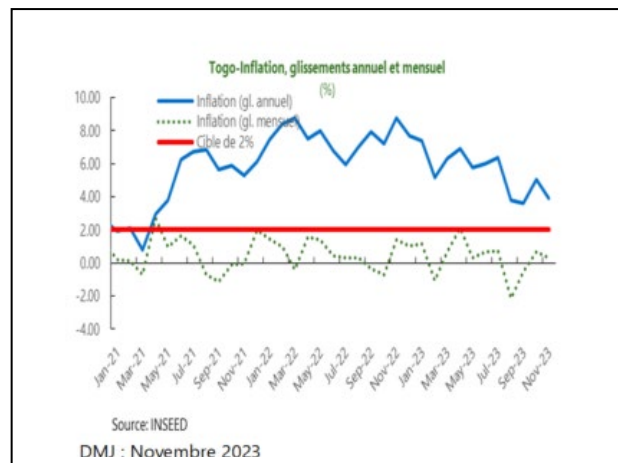
Source: [Statista Research Department](#), 7 mars 2024

Ainsi, les budgets nationaux ont été augmentés (1701 milliards de Fcfa en 2021, 1876 milliards de Fcfa en 2022 (+10%), et 1958 milliards de Fcfa en 2023 (+4,4%)) et orientés vers l'atténuation de l'impact de l'inflation sur les dépenses d'investissement, les défis sociaux liés à la cherté de la vie, et l'augmentation des dépenses liées à la situation sécuritaire dans le nord du pays.



Il est à noter qu'en raison de son statut de plaque tournante régionale, les perspectives économiques du Togo peuvent être affectées par l'instabilité politique et socio-économique des pays voisins. Le trafic portuaire a augmenté de 25,4 % pour les exportations et de 7,6 % pour les importations, entre 2022 et 2023.

Le rapport mondial du système des Nations Unies sur le suivi des ODD en 2023 indique que le Togo, avec un score de 56,3/100 (55,6 en 2022 et 53,2 en 2021) se hisse au-dessus de la moyenne des pays africains et se positionne à la 136ème place sur 166 pays. Les réformes engagées par le Togo au cours des dernières années se sont traduites par des progrès dans les domaines de l'environnement (ODD 13, 14, 15), de la production responsable (ODD 12), et de l'éducation (ODD 4).



**Dashboards:** ● SDG achieved ● Challenges remain ● Significant challenges remain ● Major challenges remain ● Information unavailable  
**Trends:** ↑ On track or maintaining SDG achievement ↗ Moderately improving → Stagnating ↓ Decreasing \*\* Trend information unavailable

La trajectoire des ODD montre cependant que les efforts restent à intensifier pour plus d'inclusivité. On note ainsi sur l'ODD 1 (pauvreté), qu'il y a toujours un pourcentage important (27%) de la population vivant avec moins de \$2,15/jour, à quelques années de l'échéance de l'Agenda 2030. La performance de l'ODD9 (infrastructures résilientes) est également très faible. Celles des ODD 3 (Santé), 5 (Genre) 7 (Energie), 10 (Inégalités) et 11 (Villes durables) restent également en dessous de 50%.

Sur le plan sécuritaire, les conséquences de la crise de sécurité au Sahel se traduisent par des incursions répétées de groupes extrémistes violents opérant de l'autre côté de la frontière du Burkina Faso. En réponse, le gouvernement a adopté une approche reposant sur trois piliers : une présence militaire accrue le long de sa frontière nord ; l'extension d'un plan d'urgence visant à accroître la résilience en s'attaquant aux disparités socio-économiques et en augmentant la résilience des populations marginalisées ; la création de comités multipartites pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent, qui fonctionnent dans le cadre du dialogue démocratique et de l'approche de prévention.

Le gouvernement togolais intensifie également les initiatives de diplomatie préventive pour répondre à la crise de légitimité des autorités étatiques dans la sous-région. En raison de la situation sécuritaire à la frontière nord, le Togo accueille plus de 47.000 personnes en situation de déplacement forcé, dont 37 000 réfugiés burkinabés et environ 10 000 déplacés internes dans la région des Savanes. 61,36% des personnes déplacées internes sont des femmes<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Résultats du recensement par le PURS, en décembre 2023, des personnes déplacées internes et externes.



## CHAPITRE 2 : Soutien du système de développement des Nations Unies aux priorités nationales de développement par le biais du cadre de coopération

### 2.1. Aperçu des résultats du cadre de coopération

Au cours de cette première année de mise en œuvre du cadre de coopération, les appuis des Nations Unies ont permis d'atteindre des résultats majeurs dans les 5 axes de l'Agenda 2030,






<p><b>Prosperité</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus de 2000 petits entrepreneurs dont 670 jeunes, et 580 femmes, ainsi que 35 TPME &amp; 41 coopératives soutenus, bénéficient d'outils digitaux pour améliorer et renforcer leur compétitivité.</li> <li>- Plus de 10 000 petits producteurs et 15 000 ménages (60% gérés par des femmes) ont préservé et/ou accru leur rendement.</li> </ul>
<p><b>Planète</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 15 000 personnes ont adopté de bonnes pratiques de gestion durable des terres et des forêts.</li> <li>- 72,5 hectares de terres reboisés et ou restaurés</li> </ul>
<p><b>Population</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 24 salles de classes jardins d'enfants construits et équipés au préscolaire et au primaire.</li> <li>- 1500 acteurs éducatifs formés, y compris sur la prise en charge des enfants vivant avec handicap.</li> <li>- Plus de 16 000 enfants ont bénéficié d'un service de cantine scolaire.</li> <li>- Plus de 130 000 personnes dont 63 000 femmes ont accès à l'eau potable dans un environnement assaini et préservé à la défécation à l'air libre.</li> <li>- Introduction du vaccin contre le papilloma virus humain dans le système de vaccination de routine.</li> <li>- Plus de 500 000 personnes ont bénéficié de services et soins de santé sexuelle et reproductive, maternelle et infantile, de VIH-sida, et de Planification familiale.</li> <li>- 2500 victimes de violences basées sur le genre pris en charge (psychologique, médicale et juridique) dans les centres d'écoute. 10% des cas référés à la justice.</li> </ul>
<p><b>Paix</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le temps de recherche de la documentation par l'administration est réduit de 15 à 5 minutes grâce à la digitalisation des services et à l'archivage électronique de plus 466 000 documents.</li> <li>- 25 000 enfants ont acquis une identité juridique</li> <li>- 37 000 réfugiés, 10 000 déplacés internes et les populations hôtes sont plus résilientes</li> <li>- Plus de 10000 acteurs participent à des dialogues de prévention et de cohésion sociale,</li> </ul>
<p><b>Partenariat</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation d'environ 14 millions USD auprès du fonds pour la gestion des pandémies à travers un partenariat entre le gouvernement (Ministères de la santé, de l'Agriculture et de l'élevage, la croix rouge et les Nations Unies (OMS, FAO).</li> <li>- Engagement conjoint entre le Bénin, le Burkina Faso et le Togo pour des initiatives concertées de prévention des conflits aux frontières.</li> </ul>

Figure 6: Principales réalisations UNCT

#### Amélioration du financement : des jalons importants franchis pour la mise en place du Cadre national de financement intégré.

Financé par le Fonds pour la réalisation des ODD, le PNUD et l'UNICEF, le Projet pour l'Amélioration du financement du développement a permis entre 2020 et 2023 de réaliser d'importants résultats stratégiques :

- Une meilleure connaissance du paysage des investissements
- Une meilleure compréhension des besoins de financement dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la vaccination et de la nutrition
- La mise en place du portail des investissements qui promeut la transparence du processus d'investissement
- La redynamisation de la plateforme de gestion de l'aide pour aller vers son autonomisation...

**AKAYA Kpowbié Tchasso Stéphane**, Ex-Secrétaire Permanent aux Réformes, (actuel SG du MEF)



## 2.2. Priorités, résultats et produits du cadre de coopération

**Effet 1** : D'ici 2026, les populations togolaises, particulièrement les plus vulnérables, participent à l'économie et bénéficient des fruits d'une croissance inclusive, résiliente et créatrice d'emplois décents

**Produit 1.1:** Les capacités d'organisation, de planification, de suivi, de gestion des connaissances et d'innovations des structures publiques et du secteur privé sont renforcées pour promouvoir une croissance économique inclusive et durable et améliorer la compétitivité et la résilience de l'économie nationale.



ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture



OIM  
ONU MIGRATION



Organisation  
internationale  
du Travail

L'équipe de pays a soutenu le renforcement des capacités des structures publiques et privées, notamment en planification, suivi, gestion des connaissances et innovation, afin de promouvoir une croissance inclusive et durable. Ainsi, des données permettant l'orientation des programmes en matière d'emploi et formation sont collectées grâce à la mise en place de *plateforme de veille* sur la dynamique du marché du travail, en collaboration avec l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE).

De même l'alerte précoce en temps réel et la surveillance des maladies animales ont été renforcées grâce à l'opérationnalisation de l'outil "*Event mobile application/Emergency prevention system (EMAI/ EMPRESi)*" dans 3 régions pilotes (Savanes, Plateaux-Est et Maritime) et la formation de 26 agents vétérinaires (dont 2 femmes).

En outre les acteurs du secteur privé maîtrisent les protocoles sur le commerce des marchandises et des services, le commerce numérique et le protocole sur les femmes et les jeunes dans le commerce, grâce à la concertation sur les acquis de la ZLECAf, soutenue par l'Equipe de pays. Il en résulte une facile dissémination des informations à l'endroit des TPME, avec plus d'efficacité dans l'orientation. Des opportunités d'investissement en lien avec les ODDs ont été également identifiées grâce à la concertation entre les acteurs du ministère de la promotion de l'investissement et le secteur privé.

L'Equipe de pays soutient la promotion de la consommation des produits locaux et leur accès aux marchés à travers le projet « *Initiative pour la certification de 50 produits prioritaires togolais* », en collaboration avec le Ministère du commerce, de l'Industrie et de la consommation locale.

De plus, **83 acteurs** (73 inspecteurs phytosanitaires et semenciers dont 12 femmes ; 10 membres du comité CODEX Togo) ont amélioré leurs interventions de terrain grâce au renforcement de capacité reçu. Des documents techniques ont été également élaborés pour soutenir les différents secteurs de production notamment, l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, l'apiculture et le commerce.

L'Equipe de Pays a également soutenu l'élaboration de la politique nationale migratoire dont le draft avancé du document est disponible et en attente d'approbation finale. Conformément aux recommandations du rapport sur la coopération 2021, un mécanisme de capitalisation des fonds transférés par les migrants, en soutien aux familles et proches a été mis en place.

Le Conseil National du Patronat du Togo (CNP) a amélioré ses prestations grâce à divers appuis, notamment la production d'un Guide de l'employeur et la formation de 5 formateurs de formateurs, chargés de dispenser la formation en entreprise sur les dispositions légales et réglementaires en matière de travail. Sur la base de cet outil, les capacités de 70 responsables de ressources humaines et 30 cadres de grandes entreprises ont été renforcées dans différents thèmes d'intérêt prioritaire pour les entreprises.

**Produit 1.2 : Les capacités entrepreneuriales des jeunes, des femmes et des personnes handicapées ainsi que les mécanismes et initiatives financiers incitatifs sont renforcés et bien adaptés aux profils des entreprises accompagnées favorisant la transition des entreprises du secteur informel vers le formel, le développement des TPME/TPMI/PME/PMI et la création d'emplois décents.**



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture



Dans l'optique de favoriser la transition des entreprises du secteur informel vers le formel, le développement de l'entrepreneuriat et la création d'emplois décents, différentes initiatives ont été soutenues par l'Equipe de pays,

- Prestations de 1213 opérateur(trice)s améliorées à travers le renforcement de capacités.
- Amélioration de la productivité de 35 TPME dirigées par des femmes : passant de 1 tonne par mois à 1 tonne par jour.
- Réintégration économique de 104 migrants de retour au Togo (dont 68 jeunes et 23 femmes) à la travers l'exercice d'une activité génératrice de revenus.

notamment l'accompagnement technique en entrepreneuriat et microentreprise, y compris l'entrepreneuriat agricole et la mise en place de mécanismes incitatifs.

« On est stigmatisé, refoulé, embêté, triché, humilié, car ils disent qu'on n'est pas comme les autres êtres humains, qu'on serait descendu du ciel, qu'on ne peut pas être approché au risque d'être contaminé et taché par notre peau. Avec l'ANAT et le PNUD nous avons commencé à reprendre courage, car ce n'est pas tout le monde qui nous rejette. Merci à l'ANAT et au PNUD », Moricia Zoumavo, 33 ans, albinos, fabricante et vendeuse de savon liquide et détergent.



Ainsi, plus de **1213 opérateurs** (entrepreneurs, mareyeuses, pêcheurs, agriculteurs, entrepreneurs en agriculture, producteurs forestiers et agricoles, commerçantes transfrontalières) dont **539 femmes** et **440 jeunes** ont amélioré leurs prestations en raison des renforcements de capacités reçus dans différents domaines. Notons que 300 jeunes dont **XX** femmes ont été mis en réseau et ont bénéficié de renforcement des capacités. De même, **35 TPME dirigées par les femmes**, ont été formalisées et dotées d'équipement de petite industrialisation : leur productivité est passée de d'une tonne par mois à une tonne par jour.

Dans l'optique de renforcer les moyens de subsistance des populations dans le Nord, des réflexions sur les chaînes de valeur ont permis de mieux appréhender la **notion de chaîne de valeur** et ses différentes implications. Les **informateurs clés** ont également été identifiés dans le but d'avoir à échéance des **données fiables** sur la filière/chaîne de valeur (Farine de pâte de maïs, Poulet de chair, Chèvre adulte, et Riz blanc).

**Produit 1.3 : L'offre de formation technique et professionnelle surtout pour les plus vulnérables (jeunes, femmes et personnes handicapées) est améliorée, diversifiée et ouverte aux innovations et à la digitalisation, répondant au défi de création de plus d'emplois décents et durables.**



Diverses interventions ont été menées dans le domaine de la formation technique et professionnelle en vue de la diversifier, de la rendre accessible au plus vulnérables et de l'améliorer, notamment à travers l'ouverture sur la digitalisation. Ainsi, différents documents de référence ont été élaborés en vue d'améliorer les normes et la qualité des interventions. Il s'agit entre autres du guide du planificateur et du référentiel de compétences des formateurs et des formateurs de formateurs de L'ETFP.

De même, l'Equipe de Pays a soutenu la mise en œuvre d'un cadre de mobilisation de ressources consacré par l'élaboration et la validation d'un document stratégique. Par ailleurs, des actions sont entreprises afin de rendre disponibles des informations relatives à l'ETFP notamment par l'amorce de la numérisation du système statistique sur l'ETFP et le renforcement des capacités de 15 cadres du ministère de l'enseignement technique, en charge de la planification.

En outre, dans l'optique de créer des startups universitaires et fournir les solutions technologiques répondant aux besoins de développement du pays, l'Equipe de pays a lancé la construction d'un **Pôle d'Innovation et de Technologie** au sein de l'Université de Lomé. Notons également que **105 jeunes entrepreneurs** ont été **formés et regroupés en réseau** pour mutualiser leurs différentes expériences. De plus, **40 jeunes étudiants** ont acquis des compétences en pilotage de projet de développement. Les résultats positifs enregistrés à la suite de l'utilisation des vidéo éducatives pour l'enseignement des Sciences physiques, chimie et technologie seront mis à l'échelle dans l'Enseignement secondaire au cours de l'année scolaire 2023-2024.

**Produits 1.4 : Les capacités des acteurs des chaînes de valeurs des secteurs porteurs (agriculture, élevage, industrie, artisanat, tourisme,) sont renforcées pour favoriser la dynamisation des économies locales, l'accès aux innovations porteuses d'effets multiplicateurs sur l'amélioration des revenus et la diversification de l'économie.**



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture



Dans l'optique d'impulser un développement équitable, axé sur la dynamisation des économies locales et l'accès aux innovations favorisant l'amélioration des revenus et la diversification de l'économie, diverses initiatives ont été soutenues par le Système des Nations Unies au Togo.

Ainsi, plus de **10 000 petits producteurs vulnérables** et **2 559 ménages y compris des ménages déplacés** dont **1840 ménages** dirigés par les femmes, ont amélioré leur production, **accru leur rendement** et préservé leurs moyens de subsistance grâce à des dotations en semences améliorées et près de **2000 tonnes d'engrais chimiques**.

Par ailleurs, **02 certificats de salubrités** ont été obtenus

auprès de l'INH et l'ITRA au profit de 2 OPFA transformatrices de produits agricoles. Divers appuis ont également été apportés par l'Equipe de pays pour la mise en place de mécanismes incitatifs de financement agricole.

- Capacité de production de **26** organisations de producteurs forestiers et agricoles (OPFA) et **42** TPME améliorées grâce aux équipements et appuis divers.
- Production de 10 000 petits producteurs vulnérables et de plus de 2 559 ménages boostée grâce à l'appui en intrants agricoles.

**Effet 2 : D'ici 2026, les institutions et les communautés gèrent durablement les ressources naturelles et sont plus résilientes aux effets néfastes du changement climatique et aux risques de catastrophes**

**Produit 2.1 : Les institutions nationales (ministères sectoriels, structures de recherches, organisations de base, etc.) disposent d'outils et de capacités institutionnelles, juridiques, techniques et matérielles renforcées pour une gestion efficace et efficiente des ressources naturelles et des risques de catastrophes**



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture



En matière de gestion des ressources naturelles et des risques de catastrophe, l'Equipe de pays a doté les

- Capacités de transformation des produits agricoles de 880 personnes (issues de 22 coopératives) améliorées pour une meilleure gestion de ressources naturelles.
- Amélioration de l'estimation du potentiel de réduction de émissions de GES, à travers le renforcement de capacités de 70 experts nationaux des secteurs agriculture, foresterie et énergie.
- Réduction du risque de noyade de plus de 60% dans 10 préfectures, grâce à la formation de 190 piroguiers.
- Conception d'une base de données SIG sur les bonnes pratiques et les leçons apprises et élaboration du cadre politique et institutionnel en matière de gestion durable des terres et des forêts.
- Actualisation du schéma national de couverture des risques

structures publiques en outils de planification, équipements et matériels de gestion et renforcé les capacités des acteurs. Ainsi, le **plan national de contingence** a été **actualisé** et le processus d'élaboration des 5 plans régionaux d'adaptation aux changements climatique amorcé avec un focus important sur les questions de genre.

Par ailleurs, les capacités de prévention, préparation et coordination des acteurs ont été renforcées pour réduire l'ampleur des pertes et dommages. Ainsi, les seuils d'alerte et d'intervention des acteurs de la plateforme nationale de réduction des

risques de catastrophe et les procédures opérationnelles normalisées (SOP) du centre national des opérations d'urgence (CNOU) ont été élaborés. Des concertations ont également été conduites avec les communautés locales, notamment sur la participation effective des femmes et des jeunes à la planification et à la mise en œuvre des projets de gestion durable des terres et des forêts.

**Produit 2.2 : Les communautés maîtrisent les bonnes pratiques agricoles durables et de Gestion Durable des Terres, de l'Eau et des Forêts (GDTEF), disposent de capacités techniques et matériels renforcés et valorisent leurs savoir-faire locaux pour une résilience accrue au changement climatique et aux risques de catastrophes**



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture

En vue d'accroître la résilience des populations face aux changements climatiques et aux risques de catastrophe, **1469 acteurs du domaine agricole et de l'environnement dont 651 femmes** et au moins **134 jeunes** ont été **formés** sur différentes thématiques relatives aux **bonnes pratiques agricoles durables** et de **gestion durable des terres** et des forêts. Ces formations leur ont permis d'acquérir des connaissances et des compétences sur l'approche d'adaptation basées sur les écosystèmes et les moyens de subsistance (Eba), l'agroécologie, l'agroforesterie et le leadership féminin. Les capacités de 04 organisations de producteurs forestiers et agricoles ont également été renforcées.

**Produit 2.3 : Les écosystèmes terrestres, marins et aquatiques sont protégés, restaurés et aménagés plus efficacement et utilisés durablement par les communautés et les institutions pour la fourniture pérenne des services écosystémiques**



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture



L'Equipe de pays a appuyé la création et la restauration de **960 hectares** de terres, forêts et paysages forestiers.

Plus de **16000 plants** ont été **mis en terre** et contribuent à la réduction de l'érosion des sols, l'atténuation des effets du changement climatique, la régénération naturelle des forêts communautaires et à répondre aux besoins des populations en bois-énergie. De plus, **102 agriculteurs** dont **73 femmes** ont amélioré leur production (karité, miel et charbon) grâce à leur regroupement en 07 coopératives autour des forêts communautaires. Les actions des organisations de producteurs forestiers

- Adoption de bonnes pratiques de gestion durable des terres et des forêts par 15 000 personnes grâce au financement de 16 microprojets.
- Diversification de sources de revenus de 1000 personnes à travers des activités basées sur les bonnes pratiques de production agricoles et de gestion durable des terres.
- Aménagement de 1000m<sup>2</sup> en espace vert.



et agricoles ont été soutenues à travers notamment la mise en place de système de pompage solaire, de fosse compostière, la réalisation de forages à gros débit et l'aménagement de site de production de pépinières de plants. Au niveau scolaire, **9523 élèves dont 5115 filles** ont amélioré leurs pratiques en matière de **gestion des déchets** grâce à la sensibilisation. **200 poubelles** ont également été mises à la disposition des écoles dans le cadre des **bonnes pratiques environnementales**.

**Produit 2.4. Les acteurs nationaux, locaux et les communautés participent à l'animation d'un système d'alerte précoce (SAP) efficace et développent, dans un cadre assaini, des moyens de substance durable et des initiatives visant la réduction des Gaz à effet de serre (GES) et le respect des engagements sur l'environnement.**



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture



En matière d'animation de système d'alerte précoce et de réduction des Gaz à Effets de Serre (GES), **16 nouveaux projets** communautaires visant l'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique ont été mis en

- Reboisement et formation des acteurs sur la restauration des terres dans 49 villages
- Amélioration de l'accès à l'énergie par les mini centrales solaires dans 05 nouveaux écovillages
- 20 communes disposent de Plans de réduction des risques de catastrophe
- Renforcement de la surveillance, secours et survie dans les communes riveraines vulnérables à travers la mise à disposition de 90 gilets de sauvetage et 15 petites pirogues.

œuvre dans **46 villages**. **05 nouveaux écovillages** ont été créés pour une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles. De plus, **54% des carbonisatrices** des écovillages ont de **nouvelles activités** (maraichage, commercialisation de plants...) en remplacement de leurs activités de carbonisation. L'Equipe de pays a également soutenu l'opérationnalisation de la coordination PURS (Programme d'Urgence pour la Résilience de la région des Savanes).

**Effet 3 : D'ici 2026, les populations togolaises, en particulier les plus vulnérables ont un meilleur accès aux services sociaux de bases de qualité et à une protection sociale plus inclusive.**

**Produit 3.1. Les capacités du système éducatif sont renforcées pour un accès universel à une éducation de qualité et inclusive surtout pour les plus vulnérables répondant aux besoins nationaux de développement durable.**



En matière d'éducation, les Nations Unies ont soutenu l'élaboration de la **stratégie du préscolaire** et de la **stratégie nationale d'éducation inclusive**. De même, la généralisation des plans triennaux de développement des établissements a été effective, en collaboration avec le MEPST.

Par ailleurs, la **promotion de l'enregistrement des naissances**, la lutte contre les Violences en milieu scolaire (VMS) et la violence basée sur le genre (VBG) ont été soutenues par le renforcement des capacités des associations des parents d'élèves. La résilience du système éducatif a été renforcée dans la Région des Savanes pour la continuité des apprentissages et la scolarisation de 3000 élèves déplacés.

En outre, la production et la diffusion de statistiques éducatives permettent un **suivi à temps réel des indicateurs scolaires**.

- **XX** enfants ont accès à une éducation au préscolaire de qualité grâce) la construction de **16 salles de classe** et des sanitaires dans 8 Jardins d'enfants.
- **XX** enfants ont accès à une éducation de qualité grâce à la distribution de matériel dans 105 jardins d'Enfant Publics.
- 1430 acteurs éducatifs renforcés en vue de l'amélioration de la qualité de l'enseignement

« A mon arrivée, il n'y avait presque rien. Aucune infrastructure, pas de tabouret, pas de natte. Quand j'ai vu des garçons et des filles de jardins d'enfants du village, revenir de l'école centrale de Cinkassé qui est à quatre kilomètres d'ici, je me suis dit que j'avais un argument de taille pour convaincre les parents d'emmener leurs jeunes enfants dans le jardin d'enfants de Pissosgo ».



Mliwomo Adzo KLUGA - éducatrice et les enfants du préscolaire de l'EPP Pissosgo

**Produit 3.2. L'offre de services de santé essentielle, intégrée et de qualité (y compris la santé sexuelle et reproductive et le VIH/Sida) pour les populations en particulier les plus vulnérables y compris le niveau communautaire et en situation humanitaire, s'est accrue.**



ONUSIDA



Organisation mondiale de la Santé



OIM  
ONU MIGRATION

Pour répondre aux crises de santé publique, des initiatives visant à renforcer la **gestion des frontières et points d'entrées** ont été engagées, notamment par l'établissement de **procédures opérationnelles standard** (SOP) aux points d'entrée de Cinkassé, Sanvee Condji et Kodjoviakopé. Près de **6000 acteurs** (agents frontaliers et membres des communautés riveraines) ont été formés pour l'application effective des SOP, en soutien aux campagnes de vaccination contre les maladies potentiellement épidémiques.

La mise en œuvre des campagnes de vaccination de masse a été soutenue dans le cadre de la riposte contre la fièvre jaune, la vaccination contre la méningite et l'introduction du HPV dans le PEV de routine. Les documents

- 389 501 personnes ont bénéficié de services et soins de santé sexuelle et reproductive/VIH-sida /Planification familiale.
- Renforcement de l'engagement communautaire à travers le renforcement de capacités de 622 acteurs, en vue d'une meilleure cohésion sociale.
- 3118 enfants de moins de 2 ans issus de 107 quartiers défavorisés ont été vaccinés grâce à la stratégie urbaine de vaccination dans le Grand Lomé.
- 20 064 adolescents et jeunes, 1 775 professionnelles de sexe et 480 clients ont bénéficié des services SSR et 49 430 nouveaux jeunes et adolescent bénéficient des prestations de services sur la plateforme E-Centre convivial
- 49 Millions d'Euro mobilisés auprès du FM/GC7 pour une subvention TB/VIH 2024-2026

relatifs au progrès dans l'éradication de la Poliomyélite au Togo en 2022 ont été validés. Des résultats positifs sont enregistrés notamment dans la **couverture vaccinale contre la rougeole** avec un taux de **87%** en 2023, contre une **prévision de 86%**<sup>2</sup>. En matière de santé sexuelle et reproductive (SSR), **1200 acteurs** (filles ; encadreurs, communautaires, parents tuteurs) ont été renforcées sur divers thématiques de la SSR et l'hygiène menstruelle. L'offre des services en Soins Obstétricaux

Néonataux d'Urgence (SONU) a été soutenue, notamment par le renforcement des capacités de **458 acteurs**

<sup>2</sup> Source : DHIS2, 2023



(Sages femmes ; accoucheuses, apprenants) : **63%** de formations sanitaires **SONU** étaient **fonctionnels** en 2023, **contre 39% en 2022**. Le nombre de **couple année protection** est estimé à **480 122** dont 24 459 au niveau communautaire. Notons également que les **compétences en soins respectueux** de la région des savanes sont passées de **30% à 50%** grâce au renforcement des capacités de **32 prestataires**.

Par ailleurs, le système de planification, rapportage et mobilisation de ressources a été soutenu à travers l'appui à l'élaboration/actualisation de plusieurs **documents de planification stratégique** et de mobilisation de ressources, notamment, la Politique Nationale de la Santé, la Subvention VIH/TB dans le cadre du GC7 (environ 49 Millions d'Euro à mobiliser auprès du fonds Mondial), les rapports Spectrum GAM et REDES 2022, les modules de formation sur la PCIMNE ainsi que le document « Investment case » en vue de la mobilisation des ressources en faveur des soins primaires au Togo.

S'agissant du **monitoring et la prise en charge des personnes vivant avec le VIH**, les capacités de **70 acteurs** (prestataires et référents de prisons, pairs éducateurs (adolescents et jeunes PVVIH)) ont été renforcées afin d'améliorer la qualité des services offerts aux populations clés et vulnérables au VIH. Les comportements positifs en matière de VIH ont également été promus à travers la distribution de préservatifs et différents supports de sensibilisation à **2 574 338 aux jeunes et adolescents**.

L'offre de services de santé au niveau communautaire a également été soutenue à travers la mise à disposition de **1446 agents de santé communautaire** qui ont pris en charge 514.706 cas de paludisme, 27.365 de pneumonie et 24.390 de diarrhée. Des actions ont également été menées à l'endroit des **utilisateurs de substances psychoactives**, en collaboration avec l'ONG RAPAA.

« Notre fonction était très difficile car nous avons peu de moyens et étions mal formés. Aujourd'hui, je peux me réjouir car j'ai un peu plus de moyens, beaucoup de compétences et c'est toute ma communauté qui en bénéficie. Je fais un suivi sur le terrain, je suis proche d'eux, je discute avec eux, je relève leurs problèmes et ensemble, on trouve des solutions »,

Aboukari NANA avec un large sourire.



Dans le cadre de la lutte contre la grippe aviaire (IAHP), des appuis techniques et en équipement ont été apportés à près de 300 acteurs (auxiliaires villageois, acteurs de chaînes de valeur, éleveurs, commerçants, formateurs...) dont 24 femmes pour **améliorer l'alerte précoce**.

L'engagement communautaire a également été soutenu à travers le renforcement des capacités de **plus de 2000 acteurs** (acteurs de santé, Conseillers communaux, membre de plateformes, agents de santé communautaire ...).

**Produit 3.3. Les populations les plus vulnérables ont un meilleur accès à une alimentation saine, nutritive et aux services de prévention de la malnutrition y compris en situation de crise.**



Organisation  
mondiale de la Santé



pour chaque enfant



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture

En vue d'une prise en compte des personnes les plus vulnérables, le Système des Nations Unies a accompagné au cours de l'année, diverses initiatives visant à améliorer leur nutrition et à prévenir la malnutrition chronique dans leur rang. Ainsi, de la farine enrichie (CSB) a été mise à la disposition de **3120 enfants de 6-23 mois** et **2080 femmes enceintes/allaitantes**, dans le cadre de la lutte contre la malnutrition.

De même, les capacités de **20 647 acteurs** (Prestataires, ASC, Formateurs, mères) ont été

renforcées sur des thématiques liées à la **prévention et à la détection de la malnutrition**, ainsi qu'à la mise en place de groupes de soutien. De même, des actions sont en cours, en vue de la mise en œuvre **d'approches innovantes de prévention de la malnutrition** (Supplémentation des enfants de 6-23 mois en Small Quantity/Lipid Nutrient Supplement, supplémentation en Micronutriments Multiples chez les femmes enceintes).

- La nutrition de 52 000 personnes (dont 5200 enfants et femmes enceintes/allaitantes) s'est améliorée à travers la mise à disposition de vivres pour 30 jours et de cash transfert pendant 60 jours.
- 16 232 élèves ont été maintenus à l'école grâce à la provision en repas chauds dans 50 écoles primaires.
- Amélioration de la production de 9500 ménages à travers la dotation en semences améliorées (Riz, maïs) afin d'assurer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle.

**Produit 3.4. Les capacités des institutions nationales, des collectivités locales et du secteur privé sont renforcées pour mettre en œuvre et développer les mécanismes de protection sociale inclusive en particulier pour les groupes les plus vulnérables ou à risque de l'être.**



Organisation  
internationale  
du Travail



pour chaque enfant



Organisation  
mondiale de la Santé

Afin de permettre au gouvernement de disposer de données factuelles pour la prise de décision éclairée dans le cadre du financement de la protection sociale, l'Equipe de pays a soutenu une étude portant sur les **options budgétaires permettant d'augmenter le financement de la protection sociale**. Une seconde étude a été conduite afin de déterminer les **mécanismes de collecte automatique des cotisations** auprès des acteurs du secteur informel en vue de l'extension de la protection sociale aux travailleurs de l'économie informelle. Cette étude constitue la base pour l'élaboration et la **mise en œuvre d'outils et procédures adaptées** à l'enregistrement des travailleurs du secteur informel et agricole, en particulier les femmes.

Le Système des Nations Unies soutient également le processus de formulation du document de **politique de Protection sociale**. Plusieurs options de paniers de soins incluant des prestations de maternité ont été proposées au gouvernement.

De plus, les capacités des organismes de prévoyance sociale (INAM, CRT) ont été renforcées afin de leur permettre de faire des modélisations et de proposer différentes options d'extension de l'assurance maladie. Il en résulte également **l'amélioration de la qualité des données de l'INAM**. Notons que les capacités de **57 acteurs** (acteurs du gouvernement, syndicaliste, patronat) ont également été renforcées en vue de l'extension de la protection sociale. Un **plan de communication sur la couverture maladie des travailleurs domestiques** a également été élaboré et ceux-ci sensibilisés sur leurs droits et l'importance de l'assurance maladie universelle. L'Equipe de pays soutient également le processus d'élaboration de la **Stratégie nationale Sécurité et Santé au Travail** (SST) en cours, et a apporté un appui à la réalisation de l'étude de faisabilité des transferts monétaires, y compris en situation d'urgence.

**Produit 3.5. Les populations vulnérables surtout en milieu rural et urbain (surtout dans les quartiers informels) ont un accès accru aux services d'eau, d'hygiène et d'assainissement et les gèrent en toute sécurité.**



En matière d'hygiène et assainissement, Près de 100 000 personnes dont **163 membres du personnel de santé** ont accès aux ouvrages améliorés grâce à la construction de **10 latrines** à fosses septiques équipés de dispositifs de lavage des mains, avec douches et lavoirs puisards. De plus, **279 363** personnes dont 143 313 femmes ont un **meilleur accès à l'eau** et **amélioré leurs pratiques d'hygiène** grâce à la distribution de **kits d'hygiène**, par suite des inondations et à la déclaration de l'épidémie de choléra à Lomé, ainsi qu'au déplacement des populations dans la région des Savanes.

- 3750 écoliers, (y compris ceux vivant avec handicap) dans 15 écoles ont accès à des latrines améliorées et adoptent de bonnes pratiques d'hygiène grâce à la construction de 40 latrines (dont 20 à biogaz et 8 écologique).
- Le cadre de vie de 129 793 personnes (dont 66 584 femmes) est amélioré grâce à l'élimination de la défécation à l'air libre dans 135 nouvelles communautés.
- 122 000 personnes dont 62 586 femmes ont accès à l'eau potable grâce à la réalisation de 30 nouveaux forages et à la réhabilitation de 31 anciens forages.

**Effet 4 : D'ici 2026, les populations togolaises, surtout les plus vulnérables jouissent de leurs droits et accèdent à des services publics équitables et de qualité à tous les échelons géographiques**

**Produit 4.1. Les capacités des personnes surtout les plus vulnérables notamment en matière droits fondamentaux et de lutte contre les discriminations et les violences basées sur le genre (VBG) sont renforcées pour une meilleure connaissance et un exercice effectif de leurs droits et la participation à la vie publique à tous les niveaux grâce à Etat de droit consolidé et un système judiciaire efficace et inclusif et leur contribution à la vie publique à tous les niveaux.**



Les actions de préventions des VBG ont permis d'**atténuer** les **risques de violences** liées au sexe chez **25 279 personnes** dont 15 965 femmes.

De même, une plateforme nationale constituée de réseaux d'OSC a été mise en place pour conduire un **mouvement national multi-acteurs** (femmes, hommes, jeunes, leaders religieux et traditionnels) contre les VBG

- **2074** cas de VBG (1836 femmes) pris en charge (psychologique, médicale et juridique) dont 360 cas de violences sexuelles (incluant 18 cas de viol) : 10,3% des cas ont été transférés à la justice
- Amélioration de la collaboration au sein de l'Assemblée nationale grâce à la mise en place d'une plateforme électronique de travail collaboratif (transcription automatique des débats, partage d'information, gestion de la documentation...).

et la discrimination à l'égard des femmes. **26 339 personnes** dont 14368 femmes ont été **sensibilisées** sur les **pratiques préjudiciables aux enfants**, dans le cadre du renforcement de l'engagement communautaire et **48 acteurs de justice** formés en vue d'une meilleure **prise en charge** des **victimes de VBG**. 20 espaces ami des enfants ont également été créés et du matériel/équipement mis à la disposition des centres de prise en charge des VBG.

Les capacités de **197 acteurs** (membres de CNLTP, juges, acteurs de la justice) ont également été renforcées en vue de la **lutte contre la traite** des personnes et la gestion des cas des **enfants en conflit avec la loi**.

Concernant l'accès à la justice, les actions entreprises au cours de l'année, en soutien aux juridictions ont contribué à faciliter les processus. Ainsi, **25 détenus** ont pu accéder à un **procès équitable** devant la cour d'assise. De plus, le système d'information des services de justice est renforcé à travers la collecte de données dans **30 juridictions** dans le cadre de la préparation de **l'annuaire statistique**. En vue de lutter contre la discrimination et promouvoir leurs droits, le leadership de **195 PVVIH** (dont 100 femmes) a été renforcé au cours de l'année. Les droits des travailleurs et travailleuses domestiques ont été promus, à travers la création d'un comité intersyndical et le soutien à une campagne de sensibilisation sur les droits et sur la ratification de la Convention n°189 de l'OIT sur les travailleurs domestiques.

**Produit 4.2. Les cadres juridiques, institutionnels et programmatiques sont renforcés pour une meilleure participation et représentation des femmes et des jeunes à la gouvernance, à la promotion de la cohésion sociale et la consolidation de la paix**



Les actions de l'Équipe de pays ont également visé le renforcement de la participation des femmes et des jeunes, ainsi que la promotion de la cohésion sociale et la consolidation de la paix.

Ainsi, divers appuis ont été apportés en vue du renforcement des cadres juridiques, institutionnel et programmatique en vue d'une meilleure participation et représentation des femmes et des jeunes à la gouvernance et dans les processus de promotion de la cohésion sociale et consolidation de la paix. La promotion de la parentalité positive a également été faite à l'adoption du **programme national sur la parentalité positive**.

De même, les **processus de négociation** des accords sont renforcés à travers la formation de **10 jeunes diplomates** du MAERTE.

De plus, l'Équipe de pays a contribué au **renforcement** de la sécurité à travers **l'équipement des patrouilles** et

l'installation de **lampadaires solaires**. Un soutien a également été apporté à la prévention des attaques par engins explosifs à travers le **renforcement des capacités** de **254 FDS** (dont 17% de femmes) sur les « menaces asymétriques, les dangers des engins explosifs improvisés (EEI) et les munitions non explosées ».

Le leadership des femmes et des jeunes a également été promu à travers diverses initiatives visant à **renforcer** les **moyens de subsistance** des populations, notamment, à travers la structuration et l'équipement des coopératives ainsi que la dotation en kits et outillage de travail au profit des jeunes diplômés des centres d'apprentissage.

Il convient également de noter que la rencontre des **points focaux genre** des ministères, des institutions de la république et des organisations de la Société civile a permis aux acteurs de se pencher sur la question de la **vulnérabilité des femmes** en raison de la **crise sécuritaire** dans la région des Savanes et d'envisager des approches de solution afin de renforcer leur résilience.

- Renforcement de la participation des jeunes et enfants dans la lutte contre les VBG, la prévention des conflits et la consolidation de la paix à travers le renforcement des capacités de 380 jeunes et enfants, dont 80 enfants handicapés.
- 32 Conseils consultatifs de jeunesse et 10 clubs de paix ont également été mis en place.

**Effet 5 : D'ici 2026, les institutions nationales et locales contribuent à plus d'efficacité de la gouvernance, au développement des partenariats et la cohésion sociale en vue de renforcer la sécurité, la paix et la résilience des populations**

**Produit 5.1. Les institutions et acteurs habilités à faire respecter l'état de droit, les droits de l'homme et la justice ont leurs capacités techniques et opérationnelles renforcées et appliquent les principes d'équité, de responsabilité tout en garantissant la participation de tous à la vie publique y compris aux processus démocratiques.**





Organisation  
internationale  
du Travail



Les Nations Unies ont soutenu le renforcement des capacités des institutions afin de leur permettre d'offrir des prestations de qualité, concourant au respect des droits de l'homme. Ainsi, l'*inspection Générale du Travail* a bénéficié de *formation* et en *matériel logistique* afin d'*étendre ses services* à toutes les préfectures des régions des Savanes et de la Kara.

**Produit 5.2. L'administration publique, les collectivités territoriales et les services déconcentrés renforcés et modernisés, sont davantage redevables et délivrent des services publics de qualité notamment ceux liés à l'identité (état civil), à l'éducation et à la santé.**



La lutte contre l'apatridie et l'accès aux services sociaux de qualité sont également des piliers d'actions du Système des Nations Unies, pour une prise en compte accrue des groupes marginalisés. Ainsi, le renforcement de l'interopérabilité entre les services de santé et les services d'état civil et la formation de près de *500 maires et agents d'État civil* ont permis d'améliorer la collecte de données d'état civil et l'efficacité dans la délivrance des actes d'état civil. La coopération avec les services de justice a permis de délivrer des documents d'identité à *24 304 enfants* ne disposant pas d'actes de naissance.

De plus, une plateforme électronique de travail collaboratif a été mise en place au profit de l'Assemblée nationale afin de faciliter la collaboration et la gestion de l'information. Notons également que le *traitement des dossiers*, l'archivage et la digitalisation des procédures de commande publique de l'ARCOP (Agence de régulation de la commande publique) se sont *améliorés*, grâce à une *dotation en équipement informatique*. En outre, *15 communes* ont été accompagnées dans l'élaboration de leurs plans de développement communaux et le suivi des projets à travers le déploiement de *35 volontaires nationaux*.

**Produit 5.3. Les structures nationales et locales et les mécanismes communautaires, disposent des capacités techniques et opérationnelles, travaillent en synergie et assurent une gestion pacifique et durable des conflits, une prévention efficace de l'extrémisme violent et consolident la cohésion sociale dans le cadre d'une approche Nexus développement-humanitaire-paix selon les zones géographiques concernées.**

- Les capacités de *3126 acteurs* (jeunes, femmes, maires, religieux, médias) dont *2815 femmes* ont été renforcées en vue de la prévention de l'extrémisme violent, notamment à travers la lutte contre la désinformation et l'élimination des discours haineux.
- *76 dialogues communautaires* ont été réalisées et ont permis à *3473 personnes* dont *1236 femmes* et *1007 enfants/ adolescents* de discuter sur la cohésion sociale et le vivre ensemble.
- Les capacités de *3848 acteurs* (jeunes, autorités administratives, formateurs) dont *1213 femmes*, ont été renforcées dans le cadre de la prévention et lutte contre les conflits liés à l'extrémisme violent.



unicef  
pour chaque enfant

Les interventions du Système des Nations Unies en matière de prévention de l'extrémisme violent ont touché notamment le renforcement de capacités, le renforcement de l'équipement des FDS, les sensibilisations ainsi que le renforcement des moyens de subsistance des populations. Dans cette optique, la *construction* d'un poste moderne

et diverses installations ont été mises en place au poste frontalier de Pogno qui a également été doté d'*équipements* divers permettant de *contrôler les flux migratoires* et d'y *renforcer la sécurité*.

Par ailleurs, l'Equipe de pays des initiatives de cocréation de la sécurité avec les populations, initiée par le gouvernement, à travers le *CIPLEV* (Comité Interagence de prévention de l'extrémisme violent). Dans ce cadre, *2650 femmes* des régions des Savanes et de la Kara ont été *sensibilisées* afin de contribuer efficacement au

**mécanisme d'alerte.** De plus, la promotion des discours et **messages alternatifs aux discours haineux** a été faite auprès de **69 acteurs clés** (dont 18 femmes) afin de **consolider** les **acquis** en matière de lutte contre l'extrémisme violent et renforcer la **cohésion sociale** dans les communautés, à travers la promotion des **valeurs de paix**. De même, des **consultations médico-chirurgicales gratuites** et des dons de vivres/non vivres ont été organisées à l'endroit des populations et ont permis de toucher **500 personnes**.

**Produit 5.4. Le système national d'information statistique est renforcé en vue d'améliorer la qualité de planification/programmation du développement, du suivi des ODD et d'évaluation des politiques publiques.**



En matière de renforcement du système national de statistiques, l'Équipe de pays a soutenu des initiatives visant aussi bien le renforcement de capacités des institutions et acteurs de ce secteur, que la **collecte** et la **diffusion** des **données**. Ainsi, à la suite de la réalisation du 5<sup>ème</sup> Recensement Général de la population et de l'habitat (**RGPH 5**), d'autres initiatives de **collectes de données** ont été soutenues, notamment, les préparatifs de l'**EDST**, la réalisation de diverses études et évaluations ayant notamment trait au transfert monétaire, au WASH, à la SR/PF ainsi qu'à la part des dépenses sociales dans le budget de l'état.

Notons que l'Équipe de pays a appuyé le recensement général des personnes **en situation de déplacement forcé** internes et externes au Togo dont les données permettent d'orienter les actions des différents acteurs.

Par ailleurs, les **capacités** de **23 acteurs** (agents de l'ANPC et de la Direction de l'immigration) ont été **renforcées** (utilisation d'outils digitalisés Displacement Tracking Matrix et MIDAS) en vue d'un **meilleur suivi de mouvements** de populations. Un appui a également été apporté à l'INSEED et au ministère de la Planification du Développement pour la participation.

De plus, des outils de collecte de données en ligne (Goal Tracker, PGA, SDG PUSH) ont été mise en place pour un meilleur suivi des progrès en matière des ODD et du flux de financement. Les capacités logistiques de la DGMAP ont également été renforcées à travers la mise à disposition d'un véhicule pour faciliter le suivi des projets de terrain dans le but de renforcer **l'institutionnalisation de l'évaluation** au Togo

**Produit 5.5. Les capacités d'organisation et de plaidoyers des institutions publiques (nationales et locales), du secteur privé, des OSC, de la Diaspora et des PTF sont renforcées en vue de diversifier et mieux coordonner les partenariats au service du développement durable inclusif.**

Afin de diversifier et mieux coordonner les partenariats des institutions publiques en vue d'un développement durable et inclusif, il était prévu l'organisation de dialogues dans le cadre d'un partenariat multi acteurs, autour du financement et des plaidoyers stratégiques en lien avec les priorités du cadre de coopération. Mais cette intervention n'a pu se tenir au cours de l'année et est reportée sur 2024.

### **Progrès en matière de prise en compte du Leave No One Behind**

La prise en compte des personnes laissées pour compte ou celles à risque d'être laissées pour compte est une priorité permanente de l'Équipe de pays qui y a accordé une attention particulière au cours de l'année.

- Participation de la FETAPH au processus de planification stratégique et de revue annuelle pour une prise en compte effective de la question du handicap.



- La formation des VNU (Volontaires des nations Unies) sur l'inclusion du handicap, avec pour objectif de faire d'eux des acteurs de changement pour une société plus juste et inclusive à l'endroit des personnes handicapées.

- Organisation d'une session de sensibilisation des membres de l'Association des Sourds du Togo (AST) lors de la semaine internationale des sourds : **200 jeunes filles et femmes sourdes et malentendantes** ont amélioré leurs connaissances sur l'**hygiène menstruelle**.

« L'appui des enseignants itinérants permet d'accompagner les enfants en situation de handicap et de renforcer le champ d'apprentissage de tous les élèves. Il a permis aux enfants d'apprendre la langue des signes, le braille et beaucoup de bonnes manières. Nous avons cette année, un enfant sourd-muet qui passera son CEPD grâce à cet accompagnement. L'appui a permis la hausse du taux de scolarisation »

Propos de M. Adja-Koade Ata Amen, Chef Inspection des Enseignements Préscolaires et Primaires d'Assoli

- **Insertion de 130 enfants handicapés dans les écoles primaires formelles** dans le cadre de la mise



en œuvre d'un modèle d'éducation inclusive dans les inspections de Kpendjal et de l'Oti Nord : **179 enseignants** ont été **formés** sur différents types de déficience (73 enseignants pour la déficience intellectuelles, 69 pour la déficience auditive et la langue des signes ; 37 pour la déficience visuelle et le braille). Il s'agit d'un système d'itinérance dans lequel les enseignants formés viennent en appui pédagogique à ceux accueillant des enfants handicapés.

Une attention particulière a été apportée aux enfants en conflits avec la loi, particulièrement les enfants de la rue. La formation des acteurs de la chaîne pénale et des animateurs de l'Agence nationale de lutte contre la traite des personnes a permis de les sensibiliser à la gestion efficace et rapide des dossiers des enfants et à leur offrir des opportunités de réinsertion.



A la question de savoir comment il fait pour survivre dans la rue, Gaston nous explique

« Souvent, nous allons au grand marché de Lomé pour ramasser des cartons et des sachets d'eau. Le soir, nous allons les vendre avant de trouver de quoi s'acheter à manger. Par jour, je peux gagner 500 francs CFA. Après la vente des objets, nous allons acheter du kom (boule de pâte à base de maïs fermenté) ou du riz pour manger ».

Il a ajouté avec un triste sourire « m'est arrivé à plusieurs reprises de dormir le ventre vide ».

Des opportunités scolaires et d'insertion socioéconomiques ont également été offertes aux **personnes atteintes d'albinisme**, grâce à l'appui du PNUD, à travers l'ANAT Emiline Douamegnon, personne atteinte d'albinisme, âgée de 26 ans et vivant à Atakpamé raconte :

« Ma boutique me permet d'être respectée. Les gens viennent acheter les marchandises et me respectent. Avant je faisais du commerce mais avec le manque de moyens pour me lancer vraiment ce n'était pas facile. Avec cette aide, tout est beaucoup plus facile car je me suis approvisionnée en toutes sortes de marchandises ».

A travers le programme de **cantines scolaires** lancé dans 50 écoles des régions de la Kara et des Savanes, les **enfants** issus des **milieux les plus défavorisés** sont **maintenus à l'école** grâce aux repas chaud servis au déjeuner. Les enfants disposent de plus de temps pour étudier et sont plus assidus aux études.

La mise à disposition du système GeneXpert destiné au dépistage du VIH dans les zones éloignées permet une prise en charge rapide, l'amélioration du diagnostic de la charge virale chez les patients et l'adaptation du traitement et d'éviter des problèmes liés au transport des échantillons vers d'autres centres.

Dans le cadre de la célébration du 78<sup>ième</sup> anniversaire des Nations Unies, un rapprochement a été fait avec les femmes du marché de Hédzranawoe à travers une action de sensibilisation grand groupe, couplée de dépistage gratuit du cancer du col de l'utérus, du VIH Sida ; consultations foraines, Espacement des naissances, importance de la déclaration des naissances... Mme Adjabode Rabetou, Présidente du comité de gestion du marché exprime son ressenti en ces termes :

*« Nous avons toujours pensé que les Nations Unies, c'est pour les grands. Et les grands sont venus chez nous. Donc nous sommes aussi des grands. Je voudrais exprimer ici notre sincère gratitude à l'endroit des responsables du Système des Nations Unies au Togo pour avoir pensé à nous »*

## 2.3. Soutien aux partenariats et au financement de l'Agenda 2030

### Contribution au pilotage des ODD

- Avec l'appui du PNUD, une plateforme numérique « Goal Tracker » a été conçue en collaboration avec l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques, pour centraliser les données et faciliter le suivi efficace des progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD. Cette plateforme est un levier pour susciter la production régulière des données des ministères sectoriels pour la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques ;
- Dans le cadre des préparatifs du Sommet sur les ODD en 2023, le PNUD a soutenu le renforcement de capacité des acteurs au développement pour une meilleure appropriation de l'outil SDG PUSH et la collecte des données auprès des parties prenantes au développement. Cela a permis de disposer d'un rapport de mise en œuvre des ODD et d'identifier les actions prioritaires à prendre pour accélérer l'atteinte des ODD ;
- Le rapport sur la Coopération au Développement de 2021 élaboré et validé avec l'appui du PNUD a permis de faire des recommandations à l'endroit de tous les partenaires au développement pour la mise en œuvre de la feuille de route gouvernemental en lien avec les ODD.

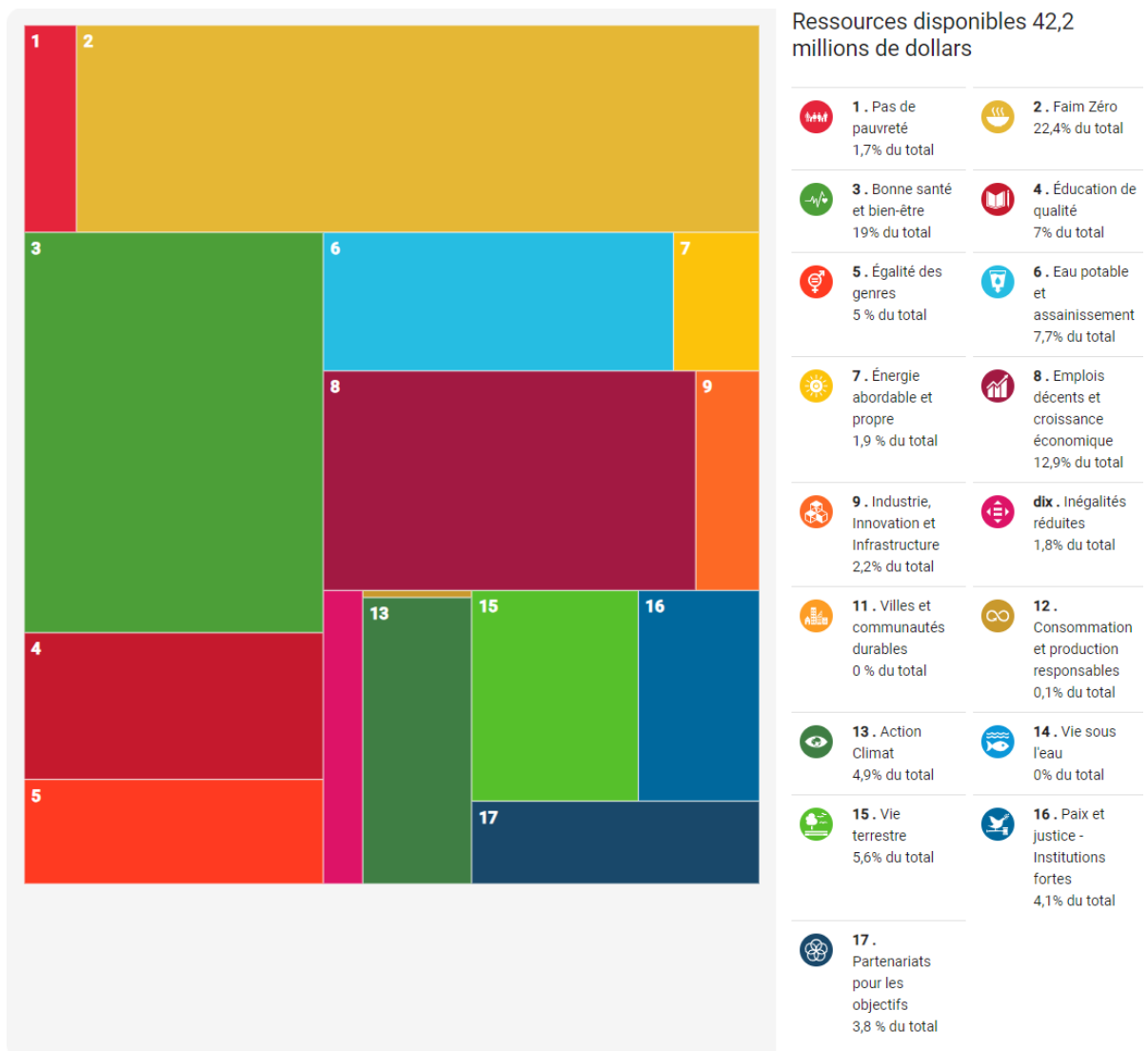
### Création des conditions favorables au financement du développement en mettant l'accent sur les transitions clés :

- Développement d'une Feuille de route pour la transformation du système alimentaire au Togo dans le cadre de la participation du Togo au sommet mondial sur le système alimentaire les Nations Unies, notamment avec l'appui du PAM, de la FAO et du FIDA. Cet outil sera utile à l'action gouvernementale en vue d'un système alimentaire durable et lutter contre la malnutrition.
- L'UNICEF en tant que Lead des Partenaires Techniques et Financiers du secteur de l'éducation, a assuré la coordination des mécanismes de pilotage, de planification et de suivi du système éducatif et la facilitation des initiatives de financement de l'éducation, y compris celles du Partenariat Mondial pour l'Education.
- Afin de mobiliser des ressources internes pour le financement de la composante protection sociale non contributive de l'assurance maladie universelle au cours des 10 prochaines années, l'OIT a conduit une étude en septembre 2023 sur les options budgétaires.

- ONUSIDA a appuyé le pays à faire une revue et une extension du PSN jusqu'en 2026 pour l'aligner sur le cycle de financement du Fonds Mondial et prendre en compte les indicateurs globaux dans le domaine des droits humains.
- La réactivation de la Plateforme de Gestion de l'Aide (PGA) permettra une meilleure gestion des flux de financement en faveur des ODD.
- Le projet d'appui à l'amélioration du financement a posé les jalons pour la mise en place du Cadre national de financement intégré (CNFI). Les différents dossiers d'investissements sur la santé, l'éducation, la nutrition et la vaccination sont d'excellent outils de plaidoyer.

## Contribution du financement des Nations Unies par ODD

En 2023, plus de 50% ressources mobilisées par les Nations Unies pour 2023 ont été destinés aux ODD2 (Faim zéro :21,9%), 3 (Santé et bien-être :18,5%) et 8 (Emplois décents et croissance économique :12,6%). Ces ODD font partie de ceux qui présentent des défis majeurs pour le Togo et dont les trajectoires connaissent des améliorations plutôt modérées ou stagne selon le Rapport sur le Développement Durable 2023. Cela confirme la pertinence des priorités et des choix stratégiques des Nations Unies pour s'assurer que les financements du Cadre de Coopération sont orientés vers des domaines où le gouvernement a le plus besoin de l'appui des Nations Unies.



## 2.4. Résultats de l'ONU travaillant plus et mieux ensemble : Cohérence, efficacité et efficience des Nations unies

Le Cadre de coopération 2023-2026 a été signé par 15 agences avec les nouvelles signatures par la CEA et ONUFEMMES. En termes de présence dans le pays, le maintien du Bureau du HCR est particulièrement important dans la relation avec le Programme d'Urgence pour la Résilience dans la Région des Savanes (PURS) dans un contexte de présence de plus de 35000 réfugiés dans le Nord du Pays. L'installation d'un bureau de projet de l'UNOPS renforce la capacité des Nations Unies à appuyer le procurement efficace des biens et équipements en appui au gouvernement.

Contribution des agences non-résidentes : Les agences non-résidentes continuent néanmoins de travailler avec l'Equipe de pays à faire avancer l'agenda du développement dans tous les domaines. Sur la **prospérité**, UNCTAD à travers le nouveau projet régional pour le renforcement des petites et moyennes entreprises dans les petits Etats vulnérables vient en appui aux actions de promotion de la prospérité. S'agissant de la **planète**, les conseils et avis de UNEP nous aide à mieux comprendre et orienter les actions menées par les agences présentes comme le PNUD et la FAO. En ce qui concerne la **population**, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme est d'un appui précieux en termes de conseils et d'actions pour la promotion des droits civils, politiques, économiques et sociaux des groupes les plus à risques d'être laissés pour compte. Pour la **paix**, UNODC continue ses appuis variés en matière de lutte contre les trafics divers. UNOCT a lancé avec les ministères de la défense et de la sécurité un programme de sécurisation des sites stratégiques et de formation à la gestion des engins explosifs improvisés. Ces différents appuis externes valorisent la qualité de l'offre des Nations Unies et renforcent la perception des Nations Unies dans le pays.

Gouvernance du Cadre de coopération : UNFPA, le PNUD et l'UNICEF ont dérivé leurs documents de programmes pays 2024-2026 du document de coopération des Nations Unies signé avec le gouvernement. Les agences ont développé avec les partenaires nationaux un plan de travail conjoint dont le suivi de la mise en œuvre est assuré par des groupes de résultats censés réunir les techniciens des Nations Unies et les représentants de la partie nationale. Les différents groupes propres aux Nations Unies (Comité de gestion du programmes, Groupes de résultats, Comité de suivi évaluation, Comité communication...) ont mené des exercices de revue internes pour améliorer leurs fonctionnements. Le défi est d'opérationnaliser ces cadres de concertation avec la partie nationale pour un dialogue continu sur la qualité des résultats.

**Au niveau politique**, les Nations Unies ont accompagné le gouvernement dans le positionnement stratégique du Togo dans la gestion non violente des questions de la sous-région. Parallèlement, des dialogues stratégiques sont menés avec l'appui de UNOWAS, DPPA et du HCDH sur la déconflictualisation du contexte interne. Le Bureau Régional de DCO a surtout accompagné dans l'analyse des enjeux transfrontaliers de la crise sous régionale. Ces analyses sous régionales ont été utiles dans la planification du projet conjoint Burkina-Faso, Benin, et Togo pour la prévention financé par le Fonds de Consolidation de la Paix.

**Agenda pour l'Efficacité** : La BOS du Togo est articulée autour de 21 lignes de services incluant 3 services à haut impact sur l'inclusion du handicap, l'inclusion des entreprises gérées par des femmes dans le procurement et l'accompagnement du personnel par un expert en gestion du stress pour la promotion du bien-être du staffs. La mise en œuvre de la BOS a permis de réaliser des gains d'environ ..... USD à travers les économies de temps réalisés sur les opérations grâce aux LTA et à la reconnaissance mutuelle des processus des agences sœurs. En ce qui concerne le déploiement sur le terrain, le bureau terrain de l'UNICEF a Dapaong a été une véritable bouée de sauvetage pour l'ensemble des agences présentes dans la localité (UNICEF, OIM, HCR, UNFPA) en offrant un espace de travail et en minimisant les coûts opérationnels en attendant l'effectivité du bureau commun des Nations Unies dans la région.

**Communication conjointe** : Les plateformes numériques des Nations Unies au Togo, en relayant les informations de chaque agence donnent plus de visibilité aux activités de l'ensemble. La célébration conjointe des journées internationales permet également de communiquer ensemble. En 2024, une stratégie de communication conjointe et un plan d'action seront élaborés pour mieux converger les efforts en vue de la communication sur les ODD, notamment à travers le recours aux outils et procédés de communication innovants.

## 2.5. Évaluations et enseignements tirés

L'évaluation du cadre de coopération 2019-2023 a fourni des éléments essentiels qui ont été pris en compte dans l'élaboration du nouveau cadre de coopération dont la mise en œuvre a débuté au cours de l'année. Le suivi des recommandations issue de cette évaluation a permis de relever des avancées notables, notamment :

- **Le renforcement de la programmation conjointe** : des efforts sont faits pour plus d'engagement des agences et des différentes parties prenantes dans les programmations autour du cadre de coopération. Des concertations sont également faites entre certaines agences pour plus de complémentarité dans la planification des interventions.
- **L'élaboration de projets conjoints** : Afin de renforcer les synergies et proposer des réponses holistiques, l'Equipe de pays a retenu le développement de projets conjoints visant une meilleure prise en compte des personnes à risque d'être laissées pour compte. 3 notes conceptuelles conjointes sont en cours d'élaboration autour des thématiques de l'entrepreneuriat, la cohésion sociale et les interventions d'urgence dans le Nord. En 2023, le projet de « **Renforcement de la préparation et de réponse aux Urgences sanitaires au Togo** » a permis de mobiliser presque 14 000 000 USD.
- **La convergence géographique** : La région des savanes a été définie comme zone de convergence pour les interventions du SNU, notamment dans le cadre du PURS. Notons également que des actions conjointes sont menées dans la région de la Kara entre certaines agences.

Outre ces points positifs, il convient de renforcer certains aspects pour une meilleure synergie autour du cadre de coopération pour plus d'efficacité, en l'occurrence :

- **Le renforcement de la participation effective des acteurs de la partie nationale** dans les instances de coordination du cadre de coopération, notamment les groupes de résultats, pour plus de redevabilité et d'appropriation.
- **L'alignement des PTA des agences sur le PTA conjoint** (et non le processus inverse) pour plus de cohérence et une plus grande synergie d'action.
- **L'identification des interventions conjointes possibles** à partir du PTA conjoint de façon à les mener de façon complémentaire avec les mêmes acteurs, pour éviter les doublons et produire plus d'impact.
- Définition d'actions concertées dans le cadre du renforcement du système national de statistiques pour assurer la disponibilité et l'accès aux données permettant une prise de décision éclairée.

## 2.6. Aperçu financier et mobilisation des ressources

### 2.6.1. Aperçu financier

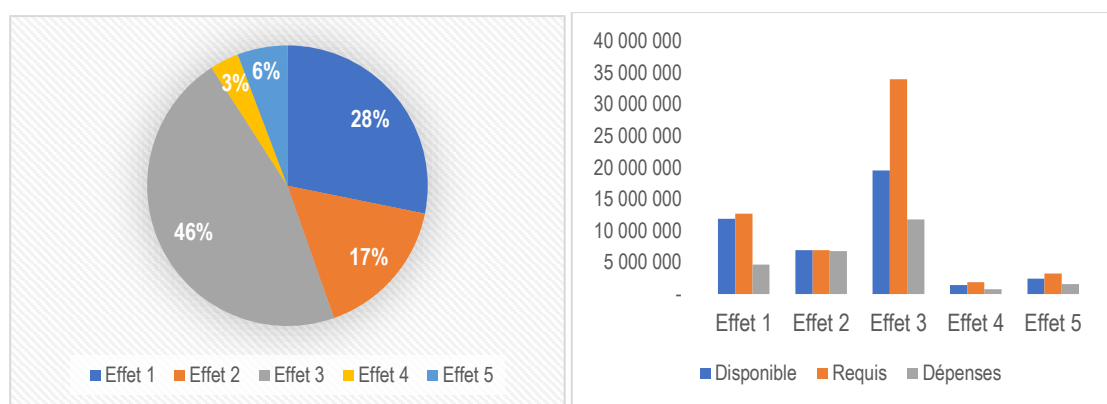
Le financement du cadre de coopération pour les 3 axes et les 5 effets du cadre de coopération au cours de l'année 2023 se présente comme suit.



**Tableau :** Financement du cadre de coopération par axe prioritaire du CCDD

Axes stratégique	Budget (USD)			Pourcentage d'exécution
	Requis	Mobilisé	Dépensé	
Axe 1 du CCDD : Croissance inclusive, emplois décents et environnement durable	19 645 213	18 859 013	11 416 712	61%
Axe 2 du CCDD : Capital humain, accès aux services sociaux de base et inclusion sociale	34 029 984	21 477 245	20 863 866	97%
Axe 3 du CCDD : Cohésion sociale, gouvernance inclusive	5 118 689	3 844 526	2 338 145	61%
<b>TOTAL</b>	<b>58 793 886</b>	<b>44 180 784</b>	<b>34 618 723</b>	<b>78%</b>

**Graphique :** Financement du cadre de coopération par effet du CCDD



## 2.6.2. Mobilisation des ressources et qualité du financement

Pour le financement des interventions du cadre de Coopération, l'UNCT du Togo a mobilisé 43.2 millions USD au niveau des différentes sources notamment les bailleurs bilatéraux (principalement de la France, l'Allemagne, les USA et le Japon), multilatéraux (UE, PBF, le FEM) et le secteur privé international comme Takeda Pharmaceutica company limited (Voir Graphique ci-dessous). Ce financement a été combiné aux fonds propres des Nations Unies (core funding) pour servir de levier à la feuille de route gouvernemental et au financement des ODD dont la plupart rencontrent des défis majeurs.

**Graphique :** La combinaison des ressources pour le financement du Cadre de Coopération en 2023

**Encadré xx :** En 2023, le Fonds pour les pandémies administré par la Banque mondiale à l'occasion de son premier appel à propositions, a attribué au consortium comprenant l'OMS, l'UNICEF, la FAO, l'OIM, la Croix-Rouge togolaise et les ministères en charge de la santé et de l'élevage, près de 14 millions de dollars US pour une durée de trois ans pour le projet " Renforcement de la préparation et de réponse aux Urgences sanitaires au Togo". Ce projet conjoint positionne de manière significative la composante prévention et préparation aux risques sanitaires du cadre de coopération 2023-2026. L'approche multipartenaires dans la dynamique "One Health" et le modèle de financement mixte qui a été mis en place ont été déterminants pour le succès de cette proposition. Le Togo fait partie des 5 pays d'Afrique qui ont été retenus lors du premier tour du Fonds de Lutte contre les Pandémies.

Pour les prochaines périodes, comme prévu par la Stratégie conjointe de Partenariat et de Mobilisation des Ressources des Nations Unies au Togo, l'Equipe Pays renforcera les programmes conjoints qui demeurent l'une des principales manifestations du principe de « Unis dans l'action ». Il s'agira d'organiser un dialogue avec le



gouvernement sur le financement du Cadre de Coopération à travers pour la mise en place de fonds communs qui mobiliseront des acteurs au développement (y compris les PTF, secteur privé, la diaspora et le système des Nations Unies). Ce dialogue mettra l'accent sur les points d'entrée transformateurs (ou transitions clés) qui peuvent avoir des effets catalyseurs et un impact déterminant sur l'ensemble des ODD. Spécifiquement à la transition clé relative au changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution, le déploiement des expertises d'ingénierie de financement "vert" sera essentiel.

Avec le secteur privé, en plus de la mobilisation des fonds de SRE au niveau local en soutien aux initiatives spécifiques, l'Equipe Pays des Nations Unies au Togo organisera des dialogues avec les sièges internationaux des entreprises faisant des affaires avec le Togo pour la mobilisation des financements consistants.

Ces actions supposent le déploiement d'outils innovants de communication sur le Cadre de Coopération et ses résultats pour une plus grande visibilité des contributions des Nations Unies.

La mise en œuvre des recommandations de l'évaluation du financement du développement qui comprend l'opérationnalisation effective de la plateforme de gestion de l'aide (PGA) sera essentielle pour le suivi des investissements en faveur des ODD.

### CHAPITRE 3 : Priorités de l'Equipe de Pays pour l'année prochaine

En 2024, les Nations Unies prendront en compte les bonnes pratiques et les leçons apprises pour mettre à l'échelle les interventions et accélérer la réalisation des ODD. L'Equipe de pays renforcera les synergies d'intervention à travers des ajustements programmatiques transversaux, tout en s'adaptant à l'évolution du contexte national ou local.

Axe 1 :	Effet 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner davantage les jeunes et les femmes dans le domaine de l'entrepreneuriat, le développement des activités économiques et le renforcement de l'écosystème des startups</li> <li>- Soutien appuyé au renforcement de la compétitivité des entreprises dans le cadre de la ZLECAf et à travers différentes initiatives, notamment le projet SWEDD (Projet pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique au Sahel)</li> <li>- Reprendre le dialogue stratégique autour du financement du développement.</li> </ul>
	Effet 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement du Gouvernement dans le développement de politiques publiques contribuant à la bonne gestion de la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique, de la dégradation environnementale et des catastrophes.</li> <li>- Développement des activités économiques pour réduire la pression sur les ressources naturelles et la mise en place d'outils de planification de l'occupation du sol et de gestion des sites à fort potentiel de biodiversité</li> <li>- Appui en outils de planification et de coordination des situations d'urgence y compris pour la budgétisation sensible au genre, au climat et aux risques de catastrophe.</li> </ul>
Axe 2	Effet 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner le Gouvernement dans sa politique de Protection sociale et d'investissement dans les finances publiques et les budgets sociaux</li> <li>- Soutenir le développement et la mise en oeuvre des stratégies et plans d'actions spécifiques dans le domaine des services sociaux et contribuer à un accès équitable aux services sociaux de base.</li> </ul>
Axe 3	Effet 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les actions programmatiques visant à la promotion des droits des personnes à risques d'être laissées pour compte et le renforcement de capacité pour la défense des droits.</li> </ul>

	Effet 5	<ul style="list-style-type: none"><li>- Soutenir le dialogue autour de la gouvernance et la cohésion sociale dans le contexte de la prévention des risques contre la sécurité et la paix.</li><li>- Renforcer les appuis pour l'analyse et la dissémination des résultats détaillés du RGPH5</li><li>- Renforcer l'appui au système Données de qualité et désagrégées pour l'aide à la prise de décision.</li></ul>
--	---------	---